



**HAL**  
open science

## Champ(s) de formation Sciences et Technologies (avis sur le projet)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'un champ (domaine) de formations (projet). Champ(s) de formation Sciences et Technologies (avis sur le projet). 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02026651

**HAL Id: hceres-02026651**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026651>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des  
formations



Rapport

Champ de formation  
pour le prochain contrat 2018-2022

Economie-Gestion

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 24/11/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Rapport réalisé en 2017

### sur la base d'un dossier déposé en juin 2017

## Présentation du champ

Le champ de formation *Economie-Gestion* d'Aix-Marseille Université (AMU) est l'un des cinq champs de formation de l'établissement. Il représente 17 % des étudiants inscrits et propose 3 mentions de licence déclinées en 11 parcours types, 20 licences professionnelles pour 24 parcours types et 17 mentions de masters offrant 64 parcours types.

Les formations sont portées par cinq composantes : l'Institut d'administration des entreprises (IAE), l'Institut de management public et gouvernance territoriale (IMPGT), l'Institut universitaire de technologie (IUT), l'École de journalisme et de la communication d'Aix-Marseille (EJCAM) et la Faculté d'économie et de gestion (FEG). En outre, des relations étroites existent avec deux autres établissements du site : l'École centrale de Marseille (ECM) et, plus particulièrement, l'Institut d'études politiques d'Aix (IEP). Elles permettent la mise en œuvre de partenariats parfaitement judicieux.

Les formations sont également adossées à six unités de recherche. Quatre d'entre elles relèvent directement du champ *Economie-Gestion* : le *Centre d'études et de recherche en gestion d'Aix-Marseille* (CERGAM équipe d'accueil (EA) 4225), le *Centre de recherche sur le transport et la logistique* (CRET-LOG EA 881), le *Groupement de recherche en économie quantitative d'Aix-Marseille* (GREQAM unité mixte de recherche (UMR) 7316) et le *Laboratoire d'économie et de sociologie du travail* (LEST UMR 7317) ; une relève du domaine de l'informatique : le *Laboratoire des sciences de l'information et des systèmes* (LSIS UMR 7296) qui fusionnera le 1<sup>er</sup> janvier 2018 avec le *Laboratoire d'informatique fondamentale de Marseille* (LIF UMR 7279) ; une dernière, l'*Institut de recherche en sciences de l'information et de la communication* (IRSIC EA 4262), relève du domaine des sciences cognitives, du langage et de l'éducation. Elles s'appuient également sur les trois laboratoires d'excellence que sont *Aix-Marseille School of Economics*, *LabexMed* et *Objectif Terre-Bassin méditerranéen*.

Les formations du champ *Economie-Gestion* bénéficient enfin d'un soutien marqué de la part du tissu socio-économique local, des associations professionnelles et du monde culturel et associatif ainsi que d'une ouverture à l'internationale tout à fait notable. Cette dernière se manifeste, en particulier, au travers de plusieurs accords de co-diplomation avec des établissements, principalement européens, reconnus dans le champ ainsi que de la possibilité de suivre, dès la licence, un parcours à dimension véritablement internationale.

L'accès au champ *Economie-Gestion* s'effectue par les licences *Administration économique et sociale*, *Economie et gestion*, et *Gestion*. Toutes trois sont portées par la FEG et proposent un 1<sup>er</sup> semestre commun suivi d'une spécialisation progressive par mentions et parcours types jusqu'en 3<sup>ème</sup> année. Les enseignements des deux premières années sont dispensés à Aix-en-Provence et Marseille tandis que certains parcours de 3<sup>ème</sup> année sont accessibles sur les sites d'Arles et Gap.

Pour les étudiants désireux d'une insertion professionnelle rapide, le champ *Economie-Gestion* propose un très large éventail de spécialités de licences professionnelles couvrant l'essentiel du spectre des métiers relevant du champ. Ces formations sont portées dans leur immense majorité par l'IUT. Sur les 24 spécialités proposées, seules quatre sont (co-)portées par la FEG, et une fait l'objet d'un co-portage avec la faculté des Arts, Lettres, Langues, Sciences humaines. Les lieux d'enseignement sont concentrés sur Aix-en-Provence et Marseille à l'exception de la licence professionnelle *Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires* dont les enseignements ont lieu à Digne.

Les étudiants souhaitant poursuivre au niveau master peuvent le faire au travers d'une offre riche de 17 mentions : 12 sont (co-)portées par la FEG, 2 par l'IAE, 2 par l'EJCAM et 2 par l'IMPGT. L'IEP participe au portage du master *Direction de projets ou établissements culturels* et est partenaire des masters *Comptabilité - Contrôle - Audit* et *Information, Communication*. Le master *Economie* est, quant à lui, co-accrédité avec l'ECM et l'École des hautes études en sciences sociales. Les enseignements sont dispensés à Aix-en-Provence (de manière exclusive pour les formations portées par l'IAE) et à Marseille ainsi qu'à Arles pour le parcours *Administration des institutions culturelles* du master *Direction de projets ou établissements culturels* et Gap pour le master *Gestion des territoires et développement local*.

## Avis sur la cohérence du champ

Une attention manifeste a été portée par AMU pour améliorer la cohérence de l'offre de formation du champ *Economie-Gestion*. En effet, si celui-ci traduisait déjà un effort significatif en termes de cohérence et d'homogénéité en proposant des formations en lien direct avec l'économie-gestion et en s'adossant sur les laboratoires de recherche de ces disciplines (ou de disciplines liées aux problématiques de ce champ), des redondances et des besoins de clarifications avaient été soulignés dans des mentions de licence et de master. Pour l'essentiel celles-ci ont été prises en compte et le projet d'offre de formation du champ *Economie-Gestion* présente une cohérence satisfaisante aussi bien au niveau des mentions que des parcours proposés.

On notera en particulier la disparation des deux licences dites « suspendues » et leur intégration en tant que parcours complets au sein de la nouvelle offre de licences généralistes, ceci afin de répondre aux exigences réglementaires en termes d'organisation des licences. On notera également le recentrage judicieux de l'offre de licences professionnelles autour de l'IUT qui porte désormais plus de 80 % des formations de ce type pour le champ *Economie-Gestion*. Ceci paraît clairement de nature à améliorer la lisibilité de l'offre en la matière et permettre d'en assurer une gestion plus efficace.

Quelques points demeurent néanmoins problématiques. Il résulte, tout d'abord, de la nouvelle proposition d'offre de formation que la filière information communication est désormais rattachée pour partie au champ *Droit et sciences politiques* (parcours *Information-communication* de la licence *Administration publique*) et pour partie au champ *Economie-Gestion* (master *Information, communication*). La logique de cette architecture est surprenante et mériterait clarification ou ajustement.

Trois licences professionnelles, ensuite, n'ont pas apporté de réponses satisfaisantes aux questions de fond soulevées par les experts (cf. tableau de synthèse ci-après). Il nous semble difficile de les prolonger en l'état.

Quelques mentions de master continuent, en outre, de présenter des recoupements significatifs en termes de métiers. Le master *Management stratégique*, porté par l'IAE, offre 10 parcours types dont 3 paraissent proches de parcours proposés par les masters *Comptabilité - Contrôle - Audit, Information, communication* et *Gestion des ressources humaines* portés par la FEG. Il aurait pu être souhaitable d'aller plus loin dans la réflexion sur la mise en cohérence de ces différentes formations.

Enfin, conséquence de la refonte de l'offre de formation autour des métiers du chiffre, la mention de master *Comptabilité - Contrôle - Audit*, qui ne soulève aucun problème de fond, comporte trois parcours types alors que cette mention doit proposer un parcours unique afin de pouvoir bénéficier de la dispense de 5 des 7 unités d'enseignement du Diplôme supérieur de comptabilité et gestion.

## Avis sur le pilotage du champ et sur ses dispositifs opérationnels

Le champ *Economie-Gestion* d'AMU est constitué de formations portées par cinq composantes. Son pilotage global est assuré au niveau des réunions régulières de pilotage du schéma directeur de l'offre de formation, au sein d'un atelier dédié. Participent à ces ateliers le Vice-Président Formation, le Vice-Président délégué en charge du pilotage et de l'animation de ce schéma directeur, les directions des composantes, la Direction des études et de la vie étudiante ainsi que l'Observatoire de la vie étudiante. Ces derniers communiquent les données administratives et émanant d'enquêtes éclairant le pilotage de ce champ. Un personnel administratif d'AMU est dédié à l'organisation et au suivi des ateliers ainsi que des personnels administratifs de chaque composante qui viennent en appui de cette démarche. L'articulation entre ce dispositif central et les conseils de perfectionnement des mentions est assuré par des réunions régulières inter-composantes (sous la direction du Vice-Président Formation qui en assure le portage politique) et par les conseils des composantes. La mise en place des conseils de perfectionnement a été généralisée et ceux-ci devraient être opérationnels dans toutes les mentions du champ.

De plus, l'organisation d'ateliers mensuels sur des thématiques transverses (formation continue et en alternance, formation à distance, licences professionnelles...) contribuent à alimenter les réflexions sur l'évolution de l'offre de formation, les innovations pédagogiques et son articulation avec les besoins de l'environnement socio-professionnel.

Enfin, les travaux de la Commission de la formation et de la vie universitaire contribuent aussi au pilotage de l'ensemble de l'offre de formation d'AMU et donc du champ *Economie-Gestion*. Toutefois, AMU constate qu'il conviendrait d'affiner la coordination entre les mentions via des réunions plus ponctuelles entre responsables de mentions et/ou de départements.

La réflexion menée par AMU sur le pilotage de ce champ dont le périmètre est assez étendu semble bien abouti. Le choix de ne pas ajouter un échelon de pilotage supplémentaire dédié au champ à ceux existant apparaît raisonnable afin de limiter le risque d'effet « mille-feuilles ». L'intégration dans les dispositifs de pilotage existant d'ateliers ou de thématiques dédiés apparaît être un bon compromis pour assurer de façon relativement souple mais effective la coordination des formations du champ. L'idée d'organiser ponctuellement des réunions au niveau des responsables de mentions est à retenir afin de s'assurer d'une bonne articulation entre réflexions générales entre composantes et locales au niveau des conseils de perfectionnement.

## Les formations

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement(s)	Remarque(s)
Administration économique et sociale	L	AMU	
Economie et gestion	L	AMU	
Gestion	L	AMU	
Assurance, banque, finance : Chargé de clientèle	LP	AMU	
Commerce et distribution	LP	AMU	
Commercialisation de produits et services	LP	AMU	
Développement de projets de territoires	LP	AMU	Cette formation affiche un bilan qui montre qu'elle ne répond pas aux attendus d'une LP en particulier sur l'insertion professionnelle. La fiche projet ne présente pas d'éléments nouveaux permettant de lever les réserves antérieures. En l'absence d'éléments nouveaux cette formation ne devrait pas être prolongée en l'état.
E-commerce et marketing numérique	LP	AMU	
Gestion des achats et des approvisionnements	LP	AMU	
Gestion des structures sanitaires et sociales	LP	AMU	Cette formation correspond à l'ancienne LP Responsable de structure enfance, petite enfance et en conserve les points faibles. En l'absence d'éléments nouveaux cette formation ne devrait pas être prolongée en l'état.
Logistique et pilotage des flux	LP	AMU	
Management et gestion des organisations	LP	AMU	
Métiers de la gestion et de la comptabilité : Comptabilité et paie	LP	AMU	
Métiers de la gestion et de la comptabilité : Contrôle de gestion	LP	AMU	

Métiers de la gestion des ressources humaines : Formation, compétences et emploi	LP	AMU	
Métiers de la gestion et de la comptabilité : Gestion comptable et financière	LP	AMU	
Métiers de la gestion et de la comptabilité : Responsable de portefeuille en cabinet d'expertise	LP	AMU	
Métiers de la mode	LP	AMU	
Métiers du commerce international	LP	AMU	
Métiers du livre : documentation et bibliothèques	LP	AMU	
Métiers du livre : édition et commerce du livre	LP	AMU	Cette LP comporte deux parcours : <i>Edition</i> et <i>Librairie</i> . 200h de formations devraient être mutualisées entre les deux parcours mais sans que l'on sache comment la mutualisation sera organisée puisque un des parcours est en alternance (Librairie - 12 étudiants attendus en apprentissage) et l'autre en formation initiale ( <i>Edition</i> - 18 étudiants attendus). Le parcours <i>Edition</i> avait été identifié comme problématique au vu de la poursuite d'étude. Or, son maintien en formation initiale classique ne facilitera pas cette insertion. Enfin, un seul maître de conférences interviendra dans cette LP. Cette formation affiche un bilan qui montre qu'elle ne répond pas aux attendus d'une LP en particulier sur l'insertion professionnelle. En l'absence d'éléments nouveaux cette formation ne devrait pas être prolongée en l'état.
Métiers du tourisme : Commercialisation des produits touristiques	LP	AMU	
Métiers du tourisme : Communication et valorisation des territoires	LP	AMU	
Comptabilité - Contrôle - Audit	M	AMU	Cette formation n'avait pas été identifiée comme problématique. Néanmoins, dans le cadre de la nouvelle offre, elle fusionne deux spécialités (Comptabilité contrôle audit et Contrôle, audit, conseil). Or la nouvelle fiche projet fait ressortir 3 parcours à ce master (Comptabilité, contrôle, audit (CCA), Contrôle, audit, conseil (CAC) et Audit légal & commissariat aux comptes (AL-CC)) alors même que les masters CCA donnant les dispenses avec les épreuves du DSCG ils ne peuvent pas comporter de parcours autre que le parcours CCA et doivent respecter le cahier des charges du DSCG. De plus, une partie des parcours est redondante avec le parcours Finance Audit Contrôle de la mention Management stratégique. Il conviendra donc de ne conserver qu'un seul parcours au sein de la mention Comptabilité - Contrôle - Audit ou bien de changer l'intitulé de la mention.

Direction de projets ou établissement culturels	M	AMU	
Economie	M	AMU	
Economie de l'entreprise et des marchés	M	AMU	
Finance	M	AMU	
Gestion de production, logistique, achats	M	AMU	
Gestion des ressources humaines	M	AMU	
Gestion des territoires et développement local	M	AMU	
Information, communication	M	AMU	
Journalisme	M	AMU	
Management de l'innovation	M	AMU	
Management et administration des entreprises	M	AMU	
Management et commerce international	M	AMU	
Management public	M	AMU	
Management stratégique	M	AMU	
Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)	M	AMU	
Mode	M	AMU	



# Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
HCERES  
Directeur du Département d'Évaluation des  
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation  
des experts HCERES sur les champs de formations pour le prochain contrat 2018-2022  
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS  
Tél : 04 42 17 27 31  
[nathalie.almeras@univ-amu.fr](mailto:nathalie.almeras@univ-amu.fr)

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

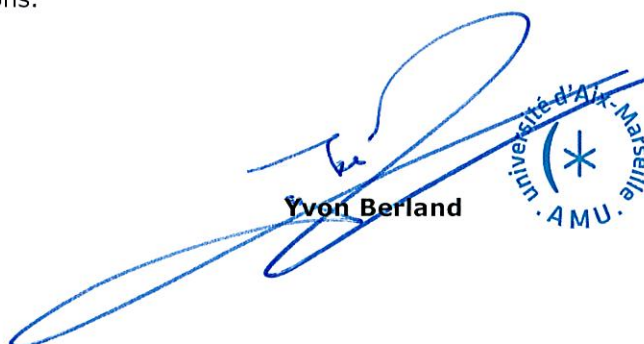

Marseille, le vendredi 3 novembre 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 11 octobre 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les champs de formations pour le prochain contrat 2018-2022.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint concernant le champ Economie-gestion.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

  
**Yvon Berland**  


## Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Observation figurant dans le rapport	Réponse
--------------------------------------	---------

### Avis sur la cohérence du champ

<p>4<sup>e</sup> §</p> <p>« Quelques mentions de master continuent, en outre, de présenter des recoupements significatifs en termes de métiers. Le master <i>Management stratégique</i>, porté par l'IAE, offre 10 parcours types dont 3 paraissent proches de parcours proposés par les masters <i>Comptabilité - Contrôle - Audit, Information communication et Gestion des ressources humaines</i> portés par la FEG. Il aurait pu être souhaitable d'aller plus loin dans la réflexion sur la mise en cohérence de ces différentes formations »</p>	<p>Avant tout AMU se félicite que les efforts entrepris pour améliorer la cohérence du champ de formation et prendre en compte les remarques faites lors de l'évaluation aient été reconnus.</p> <p>Concernant la remarque ci-contre, il convient d'insister sur le fait que la différenciation entre les parcours est sensiblement plus profonde que peuvent ne le laisser supposer des intitulés parfois proches. Comme l'indique l'intitulé de la mention portée par l'IAE, les parcours proposés par cette composante sont résolument orientés vers la stratégie et les emplois visés sont à ce niveau. Les parcours portés par la FEG sont davantage orientés vers l'opérationnel et les emplois visés également.</p> <p>Les parcours portés par l'IAE sont également clairement orientés vers l'international ce qui n'est pas le cas de ceux proposés par la FEG dans les domaines cités.</p>
---	--

## Les formations

### LP Développement de projets de territoires

« Cette formation affiche un bilan qui montre qu'elle ne répond pas aux attendus d'une LP en particulier sur l'insertion professionnelle. La fiche projet ne présente pas d'éléments nouveaux permettant de lever les réserves antérieures. En l'absence d'éléments nouveaux cette formation ne devrait pas être prolongée en l'état. »

La précédente évaluation pointait du doigt une trop faible insertion professionnelle des étudiants, trop nombreux à poursuivre des études. Des démarches ont déjà été entreprises en ce sens et ont contribué à réduire sensiblement la poursuite d'études. Ces démarches qui visent à repositionner en profondeur la formation vers l'alternance sont appelées à se développer.

Cette licence s'est ainsi fortement ouverte à la formation continue, au point de renouveler sensiblement son public. Jusqu'en 2014, les promotions comptaient entre zéro et trois étudiants en formation continue ; depuis cette date, les effectifs ont été de douze étudiants en 2015-2016, sept en 2016-2017 et neuf en 2017-2018, soit une proportion de 30 à 50 %. Ces résultats significatifs soulignent les efforts consentis par les responsables de la formation et le service Formation Continue, en dépit des restrictions budgétaires affectant les organismes financeurs. Conformément aux attentes, l'accroissement du nombre d'étudiants en formation continue paraît de nature à renforcer l'insertion professionnelle, puisque le taux de poursuite d'études, parmi les répondants aux enquêtes, est passé de 85,7 % et 52,4 % en 2014 et 2015, à 30 et 47,4 % en 2016 et 2017 (sachant cependant que pour 2017, nous n'avons à ce jour que dix-neuf réponses sur vingt-trois diplômés).

Dans cette même perspective, un rapprochement s'est effectué vers la Direction du CFA Epure Méditerranée afin de programmer l'ouverture de la LP à l'alternance (lettre du directeur en date du 20 octobre 2017). Cette initiative a été très bien accueillie, et ce d'autant plus que l'apprentissage dans le secteur public étant récent, il existe encore peu de formations sur ces créneaux. Il s'agit là d'une réelle opportunité, une part significative du public étudiant en étant issue ou se destinant à des emplois de ce secteur : collectivités territoriales, établissements publics, bailleurs sociaux, sociétés d'économie mixte, etc. L'objectif est de proposer la LP à l'apprentissage à la rentrée 2019 – les délais imposés par le CFA et la Région ne permettant pas de le faire avant.

Des bureaux d'étude en urbanisme et aménagement partenaires de la formation ont été sollicités et nous ont fait part de leur intérêt pour l'alternance. Il est ainsi envisagé dès la prochaine rentrée universitaire, et en attendant l'apprentissage, d'intégrer quelques étudiants en contrat de professionnalisation.

L'objectif est bien au final de changer la cible de la LP, pour arriver à une formation mixant des publics en alternance et en formation continue, plus tournés vers l'insertion professionnelle immédiate que les étudiants en formation initiale.

**LP Gestion des Structures Sanitaires et Sociales**

« Cette formation correspond à l'ancienne LP Responsable de structure enfance, petite enfance et en conserve les points faibles. En l'absence d'éléments nouveaux cette formation ne devait pas être prolongée en l'état »

Si cette formation remplace l'ancienne LP *Responsable Structures Enfance Petite Enfance*, elle n'y correspond aucunement. Les nouveaux responsables de cette LP, une Professeure associée professionnelle des ressources humaines et un Professeur d'Université en gestion des ressources humaines, spécialisé dans le domaine de la santé, l'ont déjà sensiblement remaniée dans les limites offertes et ce remaniement est appelé à s'approfondir encore dans le cadre de la nouvelle offre de formation en suivant tant que faire se peut les recommandations de l'HCERES. Les liens avec les organisations professionnelles du secteur ont été sensiblement renforcés et ont été largement mis à contribution dans la définition de la nouvelle maquette d'enseignement au sein de laquelle les volumes horaires d'enseignement en présentiel comme en non présentiel ont été sensiblement renforcés dans les domaines de la gestion comme du management et création de structures.

Sous bien des aspects, ces remaniements ont déjà porté leurs fruits. La dernière enquête d'insertion à huit mois réalisée par l'Observatoire de la Vie Etudiante révèle ainsi que sur les dix-huit répondants diplômés en 2016, douze ont trouvé un emploi dans les six mois dont six immédiatement après l'obtention de leur diplôme et trois autres en moins de trois mois. Aucun n'était en emploi avant la formation. Tous ces emplois sont dans le secteur de l'enfance ou dans celui de la gestion des ressources humaines. Trois répondants sont encore en recherche d'emploi et un seul est en poursuite d'études alors que l'importance des poursuites d'études était soulignée comme un point faible.

Si cette licence professionnelle n'est clairement pas destinée à accueillir principalement des étudiants ayant validé deux années d'études en Economie au sein de la FEG, son positionnement dans cette composante est totalement justifié par les compétences dont l'acquisition est visée et qui relèvent en grande partie du management des équipes et des organisations. Une part importante des étudiants suit la formation dans le cadre de la formation continue (seize FC sur trente étudiants en 2017-2018). Il s'agit de puéricultrices, d'éducatrices jeunes enfants, d'infirmières, de kinésithérapeutes ou d'orthophonistes, qui viennent acquérir des compétences en management et en gestion dans le cadre de leur souhait d'évolution professionnelle. La présence de trois enseignants-chercheurs du Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail au sein de l'équipe pédagogique vient en appui de l'acquisition de ces compétences.

### **Master Comptabilité Contrôle Audit**

« Cette formation n'avait pas été identifiée comme problématique. Néanmoins, dans le cadre de la nouvelle offre, elle fusionne deux spécialités (Comptabilité contrôle audit et Contrôle, audit, conseil). Or la nouvelle fiche projet fait ressortir 3 parcours à ce master (Comptabilité, contrôle, audit (CCA), Contrôle, audit, conseil (CAC) et Audit légal & commissariat aux comptes (AL-CC)) alors même que les masters CCA donnant les dispenses avec les épreuves du DSCG ils ne peuvent pas comporter de parcours autre que le parcours CCA et doivent respecter le cahier des charges du DSCG. De plus, une partie des parcours est redondante avec le parcours Finance Audit Contrôle de la mention Management stratégique. Il conviendra donc de ne conserver qu'un seul parcours au sein de la mention Comptabilité – Contrôle - Audit ou bien de changer l'intitulé de la mention. »

Afin d'améliorer la cohérence et la lisibilité de l'offre de formation, l'ensemble des formations des métiers du chiffre avaient été regroupées au sein d'une mention unique. Compte tenu de l'observation de l'HCERES, cette mention va être divisée en deux mentions qui mutualiseront le M1 afin de garantir la soutenabilité de l'offre de formation. A côté de la mention CCA à parcours unique, une seconde mention « Contrôle de Gestion et Audit organisationnel » abritera les deux autres parcours prévus.

Marseille le 20 octobre 2017

**Objet :** Evaluation de la Licence professionnelle Aménagement du Territoire et Urbanisme, spécialité Conduite de Projets Territoriaux Durables (LP CPTD), de l'Université d'Aix-Marseille.

Madame, Monsieur,

Le CFA Epure Méditerranée est le Centre de Formation d'Apprentis Régional Inter-Universitaire géré par l'Association Formasup Provence Alpes Côte d'Azur. Cette Association a été créée en 1993 pour favoriser la co-formation par les Entreprises et les Universités des jeunes par la voie de l'apprentissage. Elle regroupe les quatre Universités de la Région Provence Alpes Côte d'Azur ainsi que les principales Branches Professionnelles.

Sa mission consiste à animer et gérer l'apprentissage Universitaire en Région et à proposer au Conseil Régional un développement cohérent et équilibré des formations universitaires par apprentissage. Il anime et gère actuellement 88 formations universitaires (DUT, LP, Masters) qui totalisent un effectif de 2500 apprentis.

Chaque année, le CFA reçoit de nouvelles demandes d'ouverture en apprentissage et accompagne les projets pertinents dans la préparation du dossier et de l'audition par le Conseil du Perfectionnement du CFA Epure Méditerranée qui se réunit en juin pour donner un avis et classer les demandes.

Les dossiers sont ensuite déposés au Conseil Régional pour instruction et présentation au vote des élus, l'autorisation d'ouverture en apprentissage étant ensuite prononcée pour la rentrée suivante.

La **Licence professionnelle Conduite de projets territoriaux durables (LP-CPTD)**, forme les cadres intermédiaires de la conduite de projets, dans le champ du développement territorial durable.

Les diplômés accèdent à des emplois de coordinateur de projet, chargé d'études ou chargé de mission, au sein des diverses organisations et institutions intervenant dans le développement territorial durable.

Depuis deux années universitaires, cette formation accueille davantage de public relevant de la formation continue, et **une évolution vers un fonctionnement en alternance est envisagé**. Etant donné le domaine d'activité, seul le contrat d'apprentissage permet de répondre à la demande du secteur public.

Madame Hélène Garnier (Chef du département), Monsieur Serge Walery (Responsable de la Licence Pro CPTD) et Monsieur Maurice Olive (Directeur des études de la Licence Pro CPTD) ont formulé, en septembre 2017, une demande d'ouverture en apprentissage, afin de préparer le dossier pour juin 2018 dans le but d'obtenir une autorisation de fonctionnement en apprentissage pour l'année universitaire 2019-2020.

Dans le projet présenté, la mise en place de l'alternance est déjà prévue en 2018-2019 avec un public mixte : contrats de professionnalisation (dans les entreprises en lien avec collectivités territoriales), stagiaires de formation continue et étudiants. L'effectif sera adapté en fonction de l'insertion professionnelle directe à l'issue de la Licence Professionnelle, soit une vingtaine d'apprenants.

Au vu du secteur professionnel concerné (entreprises, collectivités territoriales, institutions de l'économie sociale, établissements publics, ONG, bureaux d'études) et des partenariats existants, un fonctionnement en alternance pour un groupe de 20 composé de 12 apprentis, complété par des contrats de professionnalisation et des stagiaires de formation continue est la meilleure solution pour garantir la pérennité de cette formation.

*Centre inter universitaire de Formation d'Apprentis  
Epure Méditerranée*

L'ensemble des éléments présentés dans ce projet, prouve la bonne adéquation de la formation pour la réussite et l'insertion professionnelle des jeunes dans le champ du développement territorial durable. L'apprentissage à l'Université apparaît comme une voie particulièrement bien adaptée.

En tant que Directeur du CFA Epure Méditerranée, je souhaite vivement que ce projet puisse être présenté au Conseil de Perfectionnement du 22 juin 2018 et aboutir favorablement ensuite pour une ouverture en apprentissage en septembre 2019.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Directeur du C.F.A. Epure Méditerranée



Yves Esteve

**C.F.A.**  
**EPURE MEDITERRANEE**  
26, rue Sainte Barbe  
CS 20387  
13205 MARSEILLE Cedex 01  
Téléphone 04 91 14 04 50  
Télécopie 04 91 14 04 59